

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 1122/2014
Date: 10 septembre 2014
Direction: Chancellerie d'Etat
N° d'affaire: 2014.RRGR.911
Classification: Non classifié

Désignation d'un suppléant ou d'une suppléante extraordinaire pour Madame la conseillère d'Etat Beatrice Simon

Vu l'article 20, alinéa 4 de l'ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation du Conseil-exécutif (Ordonnance d'organisation CE; OO CE ; RSB 152.11), le Conseil-exécutif désigne une suppléante extraordinaire en la personne de Madame la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer, présidente du Conseil-exécutif, pour les cas où le suppléant ordinaire de Madame la conseillère d'Etat Beatrice Simon, Monsieur le conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher, doit se récuser.



Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier:

Auer



Pièces jointes

- Rapport